

Association Française d'Études Canadiennes
(A. F. E. C.)

1998
45



*REVUE INTERDISCIPLINAIRE DES ÉTUDES
CANADIENNES EN FRANCE*

POLITIQUES LINGUISTIQUES DU MONDE ASSOCIATIF FRANCOPHONE EN ONTARIO

Jürgen ERFURT

Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt/M.

Le sens de cette étude réside dans le fait de reconstruire les différents points de vue concernant la situation des Francophones en Ontario, donc en milieu minoritaire, dans une société en voie de transformation profonde. Au-delà de la politique linguistique de l'État, il s'agit de montrer, comment les associations sociales et culturelles formant la société civile comprennent les rapports linguistiques et composent avec les contraintes existantes. Au centre de ces réflexions se trouvent donc les stratégies discursives au sein des associations francophones par rapport à leur identité et au bilinguisme.

The importance of this study lies in the fact that it tries to reconstruct different points of view concerning the situation of the Francophone minority in Ontario, a society which is undergoing profound changes. The aim is to show, beyond the linguistic policies of the state, how social and cultural associations that constitute civil society understand linguistic relations and how they deal with existing constraints. These reflections are based on an analysis of the discursive strategies employed in francophone associations in order to redefine ideologies of identity and of language and linguistic practice.

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS.

Au début de mon rapport, j'aimerais tout d'abord exposer deux problèmes : l'un résultant de l'état de la recherche en politique linguistique et en particulier de celle pratiquée au Canada et l'autre de la situation de la francophonie canadienne et en particulier de la francophonie en milieu minoritaire ; puis, à partir de là, je formulerai une idée directrice portant sur le rapport entre la ou plutôt les politiques linguistiques et la francophonie canadiennes. Ensuite je présenterai brièvement le cadre conceptuel de ma recherche. Enfin suivront des références et des témoignages par rapport à la situation glottopolitique dans des associations francophones en Ontario. Le sens de cette étude et, en fait, de l'ensemble du projet de recherches dont je parlerai

ici¹, réside dans le fait de reconstruire les différents points de vue concernant la situation des Francophones en milieu minoritaire dans une société en voie de transformation profonde.

Les deux problèmes sont les suivants :

La recherche sur les politiques linguistiques dans beaucoup de pays, y compris le Canada, a tendance à mettre l'accent sur la politique étatique telle qu'elle s'exprime par des interventions de l'État, à savoir par des lois, des ordonnances ou des recommandations cherchant à influencer ou à modifier les rapports de langues ou les rapports entre les communautés linguistiques dans une société. Dans cette perspective n'est politique que ce qui relève de l'État et de ses institutions. Cependant, on sait bien que les effets de l'intervention étatique ou juridique sont souvent loin de ce qui est voulu ou prévu. Une des raisons pour lesquelles ce qui se passe dans la vraie vie en terme de rapports langagiers diffère de ce qui est prévu par la politique linguistique de l'État, est que l'État lui-même intervient dans maints domaines (économiques, culturels, etc.). Son action dans ces autres domaines peut néanmoins avoir un effet sur les rapports langagiers, souvent des effets non prévus par la politique strictement linguistique.

D'autre part, il y a, dans une société moderne, une multitude de collectivités (des associations, des groupes de pressions, des cercles, etc.) qui formulent leurs propres intérêts et qui prennent position par rapport aux jeux de pouvoir au sein de l'État. Elles participent ainsi à la lutte pour l'hégémonie culturelle et idéologique dans la société. Une approche purement étatique ne permet pas d'expliquer ce qui existe comme intérêts divergents, comme idéologies linguistiques et comme contraintes et conflits dans une société et comment les différents sujets politiques agissent ou réagissent afin de défendre ou de construire leurs intérêts linguistiques.

Afin de pouvoir analyser cette gamme plus large d'actions politiques en matière de gestion des rapports de langues, certains chercheurs ont établi un

¹ Il s'agit du projet « Prise de parole: la construction discursive de l'espace francophone en milieu minoritaire » sous la direction de Monica Heller, Normand Labrie (Toronto) et Jürgen Erfurt (Frankfurt/M.) en collaboration avec Annette Boudreau et Lise Dubois (Moncton), Patrice Brasscur et Claudine Moïse (Avignon), financé par Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, la « German-American Academic Council Foundation » (Bonn) et le Réseau « Sociolinguistique et dynamique des langues » de l'AUELF-UREF.

Je remercie Monica Heller de ses commentaires et suggestions par rapport à une version antérieure de cette étude ainsi que tous les membres de notre équipe.

autre courant de recherche, la glottopolitique, qui met l'accent sur la société civile, sur le processus de construction de l'opinion publique et sur la lutte pour l'hégémonie culturelle dans une société (voir Marcellesi/Guespin 1986)². Il ne faut aucunement sous-estimer les actions de la politique linguistique et les idéologies linguistiques, ainsi qu'elles sont formulées et représentées dans les associations culturelles et religieuses, professionnelles et sociales, qui sont les lieux où naît l'opinion publique et où sont organisés le consensus ou la dissension sur le plan social. La recherche glottopolitique dans ce sens exige nécessairement l'acceptation d'un cadre conceptuel plus complexe que celui qui structure les approches étatiques.

Mon objectif d'ici est de montrer que l'utilisation d'une approche glottopolitique permet de mieux cerner l'évolution et les enjeux de la politique linguistique canadienne qu'une approche qui privilégie uniquement l'action étatique.

Le deuxième problème se réfère à la constitution de la francophonie canadienne. Jusqu'à un passé très récent régnait dans la francophonie canadienne le mythe largement répandu d'une communauté ethnique homogène qui se définissait par les caractéristiques de sa langue, de sa religion et de sa race. Ce mythe se renforça en particulier au XXe siècle et dans la première moitié du siècle. Il se cristallisa dans le postulat suivant : se battre pour survivre, étant donné, et c'est encore le cas aujourd'hui, que l'assimilation à la société anglophone dominante était considérée comme menaçante. C'est dans le courant des années soixante que le mythe de l'homogénéité des Canadiens français s'est dissous³. À sa place apparaît un processus de différenciation dans lequel les intérêts politiques, culturels, linguistiques et économiques et les visions sur la francophonie commencent à se distinguer :

- d'une part par des intérêts politiques qui séparent des Québécois des autres Francophones du Canada ;

² Cf. également K. Bochmann et al. (1993), *Sprachpolitik in der Romania. Zur Geschichte sprachpolitischer Denkens und Handelns von der Französischen Revolution bis zur Gegenwart*, Berlin/New York: W. de Gruyter ainsi que J. Erfurt (1994), *Glottopolitisch initiiertes Sprachwandel*, [vol.V: Sprachdynamik. Wege zu einer Typologie sprachlichen Wandels, hrsg. von Benedikt Jeßing, 8 vols..] Bochum: Brockmeyer 1994.

³ Cf. M. Marcel (1997), *Le deuil pour un pays imaginé*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

- d'autre part par les regards sur la francophonie des membres de l'élite, de la classe moyenne et de la classe ouvrière ; de même il faut mentionner les regards différents en fonction du sexe⁴ ainsi que de l'origine ethno-culturelle.

On peut sans doute associer les changements dans la francophonie à la transformation et à la modernisation de la société canadienne et québécoise et, de la même façon, on peut y trouver des aspects de la mondialisation. Mais c'est exactement là que se trouve le dilemme : dans le fait même que nous savons peu de choses sur les rapports entre la situation linguistique et sociale des regroupements francophones, les idéologies et les visions linguistiques élaborées par ces collectivités, le processus de construction de l'opinion publique et la politique étatique en vigueur.

L'idée directrice de cette recherche est de commencer à combler les lacunes évoquées ci-dessus en observant au-delà de la politique linguistique de l'État ou des Provinces, comment les associations sociales et culturelles formant la société civile de la province de l'Ontario comprennent les rapports linguistiques et composent avec les contraintes existantes. Au centre de mes réflexions se trouvent donc des associations francophones dans lesquelles s'organise une vie communautaire. C'est là où les membres de ces associations définissent leurs intérêts et construisent leur identité. Dans une situation où le français est une langue en situation minoritaire, il s'agit surtout de voir comment ils appréhendent la problématique du bilinguisme. Je privilégie ici la question du bilinguisme parce que c'est l'un des principaux terrains où se jouent les rapports de pouvoir entre Francophones et membres d'autres collectivités ainsi qu'à l'intérieur de la collectivité francophone elle-même. Ces rapports de pouvoir se construisent par le biais de la gestion des frontières sociales et donc des frontières linguistiques.

Il s'agit de montrer :

Quelles stratégies, du côté des associations francophones, sont suivies pour garantir la reproduction (le maintien) de leur culture, i.e. pour vivre, travailler et apprendre en français et/ou dans les deux langues. Cela inclut ce que les membres de ces associations entendent par le fait de vivre en français dans une société à dominance anglaise ;

Comment et dans quelle mesure ils se voient confrontés aux processus de changement économique, politique et social et ce que cela signifie pour eux par rapport à la gestion de l'unilinguisme ou du bilinguisme ;

⁴ Cf. M. Heller/L. Lévy (1994), « Mariages linguistiquement mixtes : les stratégies des femmes franco-ontariennes », dans *Langage et société*, 67, 53-88.

Comment les associations respectives se définissent et quels intérêts elles poursuivent en matière des rapports linguistiques entre Anglophones, Francophones et autres communautés.

MÉTHODES ET CADRE CONCEPTUEL

Les méthodes de cueillette de données s'inspirent de la recherche sociolinguistique et ethnographique. Le but en est de constituer un corpus, qui permet une analyse qualitative et surtout discursive du comportement linguistique et des rapports linguistiques. Le corpus se compose principalement des transcriptions des entrevues semi-dirigées avec des membres d'associations franco-ontariennes et des transcriptions de leurs réunions, des notes de l'observation participante, des questionnaires ainsi que des matériaux d'archives, des textes littéraires, des enregistrements vidéo et autres, qui donnent des informations sur l'histoire des communautés, des institutions et des associations en question.

Le projet dans son ensemble contient une dimension comparative et en même temps typologique, dans la mesure où, de nombreuses communautés, associations et institutions francophones furent choisies en Ontario et en Acadie en fonction de plusieurs critères socio-économiques, démographiques, géographiques et historiques :

- en Ontario il s'agit de la francophonie à Toronto en tant que centre urbain et économique de la province ainsi que dans les communautés francophones du comté Simcoe et à Sudbury au nord de l'Ontario, où les francophones sont installés, aussi bien en milieu rural que dans les centres de l'industrie minière et dans des secteurs de prestations de services en forte expansion. C'est enfin dans le sud de la presqu'île du Niagara, que sont menées les recherches, là où les Francophones travaillaient tout d'abord comme main-d'œuvre dans les industries textile et métallurgique traditionnelles et où, après la transformation économique de cette industrie, quelques nouvelles entreprises des secteurs de prestations de services, du bâtiment et de la construction se sont installées.

- dans la province acadienne de Nouveau-Brunswick, i.e. dans et autour de Moncton en tant que centre économique et culturel ainsi que dans les communautés du Nord-Est de la province, traditionnellement marquées par la pêche et l'industrie du bois. Dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard les recherches sont effectuées dans la région d'Évangéline.

Une prémisses méthodologique centrale est d'établir un contact autant que possible intensif et durable avec les associations et les institutions faisant l'objet de la recherche, afin de pouvoir saisir aussi exactement que possible le mode de fonctionnement de la communauté actuelle, la construction de sa réalité dans un espace politique défini par les rapports de force entre la culture dominante et la culture minorisée, la dynamique interne de la formation d'opinions, des procédés de hiérarchisation, des normes spécifiques aux groupes, et finalement des visions des membres/représentants de ces communautés vivant en milieu minoritaire. Une autre prémisses est de comprendre l'association ou l'institution actuelle en tant que partie de la société ainsi que dans le cadre du changement social.

Si, comme dans le cas précédent, on examine les associations francophones dans la vie sociale, professionnelle, religieuse et culturelle de plusieurs régions, il s'agit alors de prendre en considération les formes de l'organisation de la société civile et leurs processus linguistiques. Suite à J. Habermas⁵ et à A. Gramsci⁶, et selon l'élaboration de K. Bochmann⁷, j'entends par société civile un espace situé en dehors de ce qui est strictement de l'État et de l'économie (ce qui néanmoins n'exclut pas des interférences entre elles et ces domaines, ce que démontrent toujours les partis au pouvoir). C'est 1) l'ensemble des formes 'privées' d'organisation et institutionnalisation et d'appartenance à titre volontaire dans lesquelles vit et agit l'opinion publique, non-étatique. Concrètement il s'agit des associations politiques, culturelles, professionnelles de loisirs, du sport etc., des médias indépendants, de la presse alternative, des initiatives de citoyens, des églises et communautés religieuses, syndicats, etc [...] 2) C'est le domaine des traditions culturelles et des matrices de socialisation où se forme la culture politique d'une société, où a lieu l'élaboration des opinions, où sur une base volontaire l'individu participe plus directement à la réflexion sur la société tout en formant sa propre personnalité de citoyen etc., l'espace d'où sort le consensus et le dissensus en matière politique.

⁵ Jürgen Habermas (1990), *Strukturwandel und Öffentlichkeit*, Frankfurt/M. : Suhrkamp.

⁶ Cf. Antonio Gramsci (1977), *Cahiers de prison*, éd. critique par V. Gerratana, Turin : Einaudi.

⁷ Klaus Bochmann (1997), « Société civile, identité et la question de la langue au Québec », dans G. Budach et J. Erfurt (éds.), *Identité franco-canadienne et société civile québécoise*, Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 7-12, ici p. 8.

LES ASSOCIATIONS FRANCOPHONES EN ONTARIO

La francophonie en Ontario est, comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, une communauté ethnique hétérogène qui présente une dynamique sociale forte : à l'exception d'une petite communauté dont la présence en Ontario date de l'épopée de la Nouvelle-France, les Francophones s'y sont établis en vagues successives de Québécois mais aussi de nombreux Acadiens. La plupart sont venus comme travailleurs dans les secteurs agro-forestier, minier, industriel et plus tard celui des services ; l'élite aussi a trouvé son personnel dans ces régions.

Au cours des dix dernières années la francophonie en Ontario s'est transformée par l'immigration de beaucoup de Francophones d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire, des Caraïbes et d'Europe qui se sont installés surtout en milieu urbain de grandes villes comme Toronto et Ottawa. Le point commun entre tous ces Francophones en Ontario est qu'ils vivent en milieu minoritaire. Pour la plupart d'entre eux se pose le problème central de savoir, en tant que Francophones, c'est-à-dire en tant que locuteurs d'une langue minoritaire officiellement reconnue, comment ils peuvent vivre en français dans une société anglo-dominante.

Parmi les 500 000 Franco-Ontariens s'est constitué un réseau serré d'associations francophones⁸. Indépendamment du fait de savoir si ces associations s'occupent explicitement de questions linguistiques ou non, toutes se voient confrontées avec le problème suivant : quels concepts, quelles stratégies et formes de pratiques linguistiques employer pour permettre une vie en langue française dans des milieux minoritaires ? Cela suppose d'autre part de s'arranger avec les circonstances de vie de la culture anglo-dominante. Un problème qui n'est pas le moindre est celui de la co-présence des variétés du français, que l'on doit considérer également dans sa dimension glottopolitique. Il s'agit là de la situation du français standard par rapport au français vernaculaire, c'est-à-dire de la valorisation ou de la dévalorisation des ressources linguistiques locales ainsi que de la reproduction de symboles et de modèles d'action des élites sociales.

⁸ Cf. Sylvie d'Augerot-Arend (1996), « Le monde associatif comme moyen d'intervention sur le français : diversité, dilemmes, dépendances, dissonance et symphonie inachevée », dans Jürgen Erfurt (éd.), *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 253-276.

Dans ce qui suit, je présenterai quelques extraits d'interviews avec des représentants de deux associations francophones afin que l'on puisse, de façon plus détaillée, discuter des problèmes et des stratégies du maniement du bilinguisme. Les deux associations en question, dans lesquelles le travail dans les fermes ou dans les petites entreprises détermine la structure sociale, se trouvent dans un milieu semi-rural, empreint de forts liens avec la terre et de traditions locales. Là les Francophones se définissent dans leur grande majorité comme Francophones de souche. Dans ces deux cas, la gestion du bilinguisme se réfère à une ligne de démarcation entre culture anglophone et culture francophone.

Les militants francophones

À la suite d'une crise résultant d'une mauvaise administration la première association que je souhaite examiner fut constituée à la fin de 1996 par la réunion de plusieurs autres associations. A sa tête se trouve un Conseil d'administration qui se réunit une fois par mois. Son but est de rendre possible au sein de la communauté une vie en langue française, entraînant le renoncement au bilinguisme et aux institutions scolaires bilingues.

(1) L1 : On n'est pas là pour l'immersion on est là pour vivre en français.

L'objectif de l'association est de veiller à ce que la francophonie, au moyen d'une politique active, regagne du terrain.

(2) I : Et pour toi, ces valeurs c'est quoi ?

L1: Euh de franciser davantage on avait aussi commencer à flirter un peu trop avec le bilinguisme [...] alors c'est de refranciser davantage

Au lieu de se montrer familiers avec les Anglophones et de mener la politique de bonne entente très répandue dans le milieu francophone minoritaire, le membre du Conseil d'administration plaide pour l'affirmation de l'identité francophone.

(3) I : (XX) les valeurs ?

L1 : Mais c'est pas aller se prostituer si on va vivre rien que pour se prostituer. je le crois pas là il faut avoir des bonnes des des faut y croire à la francophonie pis pas avoir peur de prendre les

risques de dire "Oui y a un camp d'été uniquement francophone" y a du monde qui vont trouver que c'est trop francophone les gens qui veulent cherchent un camp d'immersion.

Après plusieurs années de disputes dans un combat mené pour pouvoir installer une école secondaire francophone, sorte d'apogée de la conscientisation politique et de la mobilisation de la francophonie dans cette région, un petit nombre d'anciens militants s'est retiré, s'est résigné, fatigué par ces disputes constantes concernant le maintien de leur culture. Une minorité n'a pourtant pas le droit de se résigner, a besoin constamment de défi et d'engagement.

(4) L1 : c'est un malheur qu'on a pas une autre crise aujourd'hui on en aurait besoin encore d'un autre grand réveil pis y a rien comme ça une crise scolaire. ça divise les gens mais ça en unit d'autres. et ça nous a emmené ensemble à viser vers quelque chose avant ça on était tous divisés mais lorsque tu arrives dans une crise (XX) t'as pas le temps de te chicaner en toi même. Faut que faut que tu te battes contre l'ennemi. Toute la, la (force ?) ennemi contre ennemi. Mais lorsque la guerre est finie on retourne chez nous pis on commence à se battre entre nous autres. Et on aurait besoin, toutes les communautés devraient subir une bonne crise. C'est dur ça fait mal passer une crise mais euh maudit que ça fait du bien à la communauté ou beaucoup (XX). Mais ça fait mal.

L'engagement permanent pour la francophonie est confronté, chez lui, avec l'expérience individuelle, qu'il ressent comme défaite personnelle, à un point tel que même ses propres enfants sont victimes de la pression de l'anglicisation.

(5) L1 : je paye longtemps pour avoir négligé ma famille comme je l'ai... mais ma famille est plus anglicisée sans doute par rapport à ça parce que... je passais tout mon temps à, à vivre... assurer que les autres peuvent vivre en français et j'ai moins assuré que ma famille vive en français malgré que chez moi les enfants ils ont toujours... ça pas été facile sinon que j'ai dû insister parler en français. Parce que dans un milieu anglophone comme ici c'est pas facile ... ça se fait pas easy ... faut que tu sois persistant "I want the milk" c'est c'est plus fun mais le père est assis à table et t'entends pas quand l'enfant pleure. Faut que l'enfant apprenne que "si tu veux du lait, tu va demander pour du

Jürgen ERFURT

lait". Aussi longtemps que tu vas demander "I want the milk" ben "tu en auras pas". Tu vas croire c'est dur.

Il serait important de donner une identité à l'association, pour qu'elle soit reconnue par la communauté.

(6) L1 : Faut que [l'association] soit une place que les gens identifient avec des choses qu'on fait

Chez la majorité anglophone la forte politisation de cette association a entraîné des réactions hostiles. Certains anglophones voudraient se débarrasser de la communauté francophone.

(7) L1 : Euh non parce que les anglo-catholiques c'est C'était les, les. Les anglophones étaient (maîtres ?) C'était leur pays et pis nous autres on était ici comme des citoyens de seconde classe. Ça demeure encore en bonne partie je veux dire nous on, on se considérait comme des. La minute qu'on faisait pas leur affaire c'était "Go back to Québec".

Même dans les propres rangs des Francophones on entendait la critique de l'engagement et de l'incompréhension vis-à-vis de la politique de cette association comme étant une association du séparatisme québécois.

(8) L1 : J'étais allé à des réunions où est-ce qu'il y avait des gens dans le placard et des placards là de "Go back to Quebec" ! "t'es un separatist" pis ça c'est c'est mes tantes pis mes cousins pis mes oncles qui (fallait ?) voir sur les placards ça a fait très très très mal.

La défense des intérêts des Francophones pour une vie en français devient, à cause de la politique économique du gouvernement provincial et des réductions budgétaires qui en découlent, de plus en plus difficile ; c'est pourquoi le fait de rendre l'association financièrement autonome constituerait un but stratégique.

(9) L0 : Est-ce qu'il y a un point central pour votre stratégie ?

L1 : Ben pour [l'association] je pense faut se remettre sur nos pieds euh la la stratégie c'est pour moi peut-être de nous remettre sur nos pieds d'un point de vue finances. De rapporter de la de la programmation des activités Que se soit un spectacle ou que ce

soit de la radio que ce soit des cours d'autodéfense ou quelque chose les camps d'été. De ramener des activités pour la communauté euh d'un côté de nous remettre sur nos pieds financièrement d'apporter des choses à la communauté comme activités.

Il considère la politique du gouvernement provincial comme une attaque contre les droits des Francophones, dont la marge de manœuvre s'est de plus en plus réduite

(10) L : Présentement on se fait attaquer. Que ce soit pertes d'emplois perte de services de santé en français euh euh problèmes financiers euh perdre nos enseignes bilingues euh perdre les les quelques postes qu'on a au bureau de poste. Emploi-Immigration euh. Toutes ces choses là euh c'est. On vit des moments extrêmement difficiles présentement. J'espère que la francophonie va être capable d'en. En ressortir. Mais du côté de la province on se fait massacrer et euh. Faut dire qu'il y a un désengagement quasi total de la province de l'Ontario par rapport à la communauté francophone.

Étant données les coupures budgétaires affectant de plus en plus le fonctionnement des associations, les militants francophones se voient obligés de suivre de nouvelles voies. C'est ainsi que, pendant la réunion du Conseil d'administration en mars 1998, un membre du CA parla des contacts entre lui et une association de Métis de l'Ontario, qui, certes anglophone mais minoritaire, serait concernée d'une manière similaire par la politique néo-libérale. D'après l'avis de ce membre une grande partie des Francophones de souche de cette région aurait du sang indien dans les veines. C'est pourquoi l'on pourrait également en tant que Francophone profiter de la possibilité de se faire reconnaître comme métis. De son côté l'organisation des Métis est intéressée par les contacts avec l'association francophone afin de récolter de nouveaux membres et de se servir de la grande expérience des Francophones en travail politique.

Les contraintes de l'unilinguisme francophone ou la politique de la bonne entente

Le deuxième exemple nous amène dans la sphère du domaine de l'enseignement en Ontario, domaine d'une extrême importance pour la francophonie en milieu minoritaire. Suite à la décision du Ministère de l'éducation et de formation de l'Ontario (MEFO) fut fondé, au cours de l'année scolaire 1996-1997, dans toutes les écoles de la province un Conseil d'école. Il s'agit là d'un organe consultatif devant être composé dans sa majorité de parents d'élèves, mais aussi de représentants des écoles, des administrations scolaires et de la communauté. Le but de la constitution de ces Conseils d'école est que les parents et la communauté participent davantage aux intérêts de l'école concernant l'enseignement et l'éducation. Pour les écoles de langue française, un décret du Ministère établit le français comme unique langue de travail des Conseils d'école. Cette politique linguistique s'oriente vers l'idéologie dominante de l'unilinguisme des écoles francophones. La décision du Ministère est cependant problématique parce que la réalité linguistique dans les écoles et chez les parents d'élèves ne correspond que partiellement aux conceptions du Ministère. Pour différentes raisons il y a, dans les écoles francophones, seulement des enfants de familles francophones, mais aussi des enfants de parents anglophones, qui, eux-mêmes ne parlant pas français, sont donc exclus de la participation aux Conseils. Parmi les parents bilingues, d'autre part, nombreux sont ceux qui ne se sentent pas sûrs de pouvoir mener une discussion en « bon français », car ils considèrent leur français vernaculaire comme inadéquat. Chez les Francophones il y a en plus des tensions entre les partisans du bilinguisme et les parents qui veulent comprendre les écoles comme un espace francophone. Le premier groupe, qui prône le bilinguisme, associe à la pratique bilingue l'idée de la « paix linguistique » et de la « bonne entente ». Si l'on transfère cela dans le quotidien, cependant, le bilinguisme signifie pour les Francophones que, en présence d'une seule personne qui comprend peu le français, tout le monde parle anglais. La politesse des Francophones se renverse donc systématiquement contre leurs propres intérêts. De l'autre côté se trouve le groupe de parents qui exigent que le caractère francophone des écoles soit plus accentué et qui sont donc pour une application à la lettre de la décision du Ministère.

Le directeur d'une école francophone de cette région décrit la situation des parents ainsi :

(11) L1 : on a on a trois groupes on a on a les les francophones assimilés ou les qui comprennent quand même qui peuvent le parler et choisissent d'élever les enfants en anglais on a on a les

francophones pure laine euh on a des anglophones pure laine aussi. Y a des beaucoup beaucoup de mariages mixtes aussi (XXX) chez nos franco-parlants je dirais qu'on a peut-être quarante cinq élèves, dix pour cents.

Les parents anglophones dont les enfants fréquentent l'école francophone se sentent vulnérables face à la décision du Ministère, car ils craignent d'être exclus de la participation à la vie scolaire. Ils se rappellent la politique du directeur précédent qui a décidé de communiquer avec les parents uniquement en français. Cela a entraîné des réactions farouches dans les médias et chez les parents concernés. Le nouveau directeur se sent coincé entre la politique linguistique du Ministère, la politique de l'école et la communauté.

(12) L1 : Pis y a des gens qui ont pas qui mal lu y ont lu des choses qui étaient pas là ça l'a créé une fureur dans la communauté. De fait j'en j'en j'ai des articles de journaux j'en ai plein le tiroir.

L0 : Donc ils croyaient que ?

L1 : Croyaient qu'on voulait isoler les anglophones euh de fait ce que les gens ne savent pas c'est que ce sont les francophones qui sont en très petite minorité [...] alors tu vois juste le fait que c'était seulement qu'en français hm ça l'a créé beaucoup de de. Y en a qui étaient qui étaient très cynique ah c'est ça vous essayez de jouer là (XXX) plus de place qu'en français. Tsé en principe ça devrait aller juste en français mais faut quand même comprendre un peu la réalité si si on était à Ottawa ça serait un autre paire de manche.

La langue de travail fait également l'objet de discussions parmi les parents au sein du Conseil d'école. Parmi les parents le choix de la langue est controversé. Par exemple, pendant les réunions, il y a eu quelques discussions au sujet du problème posé par l'existence d'un groupe important des parents anglophones impliqués depuis longtemps dans les activités de l'école mais qui se trouvent maintenant exclus du conseil d'école à cause du règlement concernant la langue de travail.

(13) L2 : Parce que ok hm oui t'as raison on a dit ça et c'était comme ça qu'on qu'on avait [soupir] divisé les rôles si tu ? hm je crois que le... après avoir été le seul groupe à travailler pour

l'école pendant si longtemps et que le enfin les membres qui étaient là à la dernière réunion hm.. ils veulent faire plus que le prélèvement de fonds. ils veulent avoir un rôle. Euh plus que seulement on est pas là pour gagner l'argent et enfin un point c'est tout. Hm maintenant...

L3 : comme quoi d'autres ?

L2 : ils étaient on sait pas encore

L4 : Y savent pas [fort]

L5 : Qu'est-ce est-ce qui a des choses

L2 : prochaine réunion 25 mars [déterminé]

L5 : (XX)

L2 : Non

L3 : Pourquoi qu'y viennent pas sièger y sont ils peuvent venir ici et pis

L2 : parce qu'y parlent pas français ((déterminé))

L6 : [soupir]

L5 : Non mais est-ce qui en ayant

L7 : c'est ça

L5 : un conseil d'école ça l'enlève quelque chose au comité qui faisait

l'année passée ?

L2 : Oui oui

L3 : Non comment ?

L2 : Oui et non en principe non mais (pause 2 sec)

L3 : Y se y se y se trouvent second (fellows ? ou rôles) là ?

Dans leur rapport sur « Les Conseils d'école et l'évolution de l'éducation franco-ontarienne », Monica Heller et al. résument la situation glottopolitique dans les écoles francophones suite à la Note du Ministère de la façon suivante : "De plus, le critère linguistique élimine une grande partie des parents n'étant pas suffisamment à l'aise en français pour vouloir se présenter, que ce soit parce que leur langue est autre que le français (anglais, arabe, somali, etc.) ou que ce soit parce qu'ils sont insécures face à la variété du français qu'ils maîtrisent (peur de ne pas parler le "bon français⁹").

⁹ Monica Heller, Normand Labrie, Denise Wilson et Sylvie Roy (1997), *Les conseils d'école et l'évolution de l'éducation franco-ontarienne*, Institut d'Études Pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, p. 16.

Conclusions

Ce que ces exemples nous démontrent, c'est la façon dont les associations composent avec deux séries de pressions. Premièrement, il existe des pressions pour que les associations fonctionnent uniquement en français. Ces pressions viennent principalement de l'orientation idéologique envers la création d'espaces unilingues francophones associés au mouvement de mobilisation politique des francophones depuis les années soixante et qui se manifeste dans le nationalisme étatique québécois et sa contrepartie en milieu minoritaire, le nationalisme institutionnel¹⁰. D'une part les gouvernements fédéral et provincial renforcent cette orientation en exigeant un fonctionnement de ce type comme critère d'accès à leurs ressources ou bien comme moyen de faciliter leur gestion bureaucratique. D'autre part les membres dominants dans ces associations participent activement à la construction de la convention de fonctionnement unilingue francophone comme moyen de se servir des ces espaces afin d'atteindre des objectifs collectifs qui leur seront également individuellement avantageux. Deuxièmement, le pouvoir de la société anglophone se fait également sentir. L'unilinguisme anglophone de plusieurs parents ou autres membres des familles de personnes participant à ces associations crée la nécessité de constamment revenir sur les conséquences de l'unilinguisme de l'association. De cette manière, nous pouvons voir comment les intérêts collectifs et individuels provenant de différents positionnements sociaux doivent être gérés dans le vif de l'activité de la vie associative. Pour le monde associatif francophone en milieu minoritaire la politique linguistique est une affaire de négociations et de luttes constantes. Une approche purement étatique passe non seulement à côté de cette réalité mais empêche également de voir comment cette réalité peut être en relation dialectique avec la politique étatique elle-même.

¹⁰ Je me réfère ici aux travaux de Monica Heller, en particulier à « Language choice, social institutions and symbolic domination », dans *Language and Society*, 24 (1995), 3, 373-405.